

Vote du Budget primitif 2020

Le Conseil départemental de Vaucluse a adopté ce vendredi 13 décembre 2019 son budget primitif pour l'année 2020, présenté par Jean-Baptiste Blanc, Vice-président chargé des Finances et de la Modernisation de l'action publique

Publié le 13 décembre 2019

Le budget primitif pour l'année 2020 s'élève à 673,4 millions d'euros et il est marqué du sceau de la responsabilité puisque les dépenses de fonctionnement sont contenues et que l'encours de la dette continue à baisser.

Ce budget a par ailleurs été préparé dans un contexte incertain, car la suppression totale de la taxe d'habitation à l'horizon 2023 va affecter par ricochet le Département. Le transfert aux communes de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties, annoncé par le gouvernement, marquerait la suppression du dernier pouvoir fiscal des Départements...

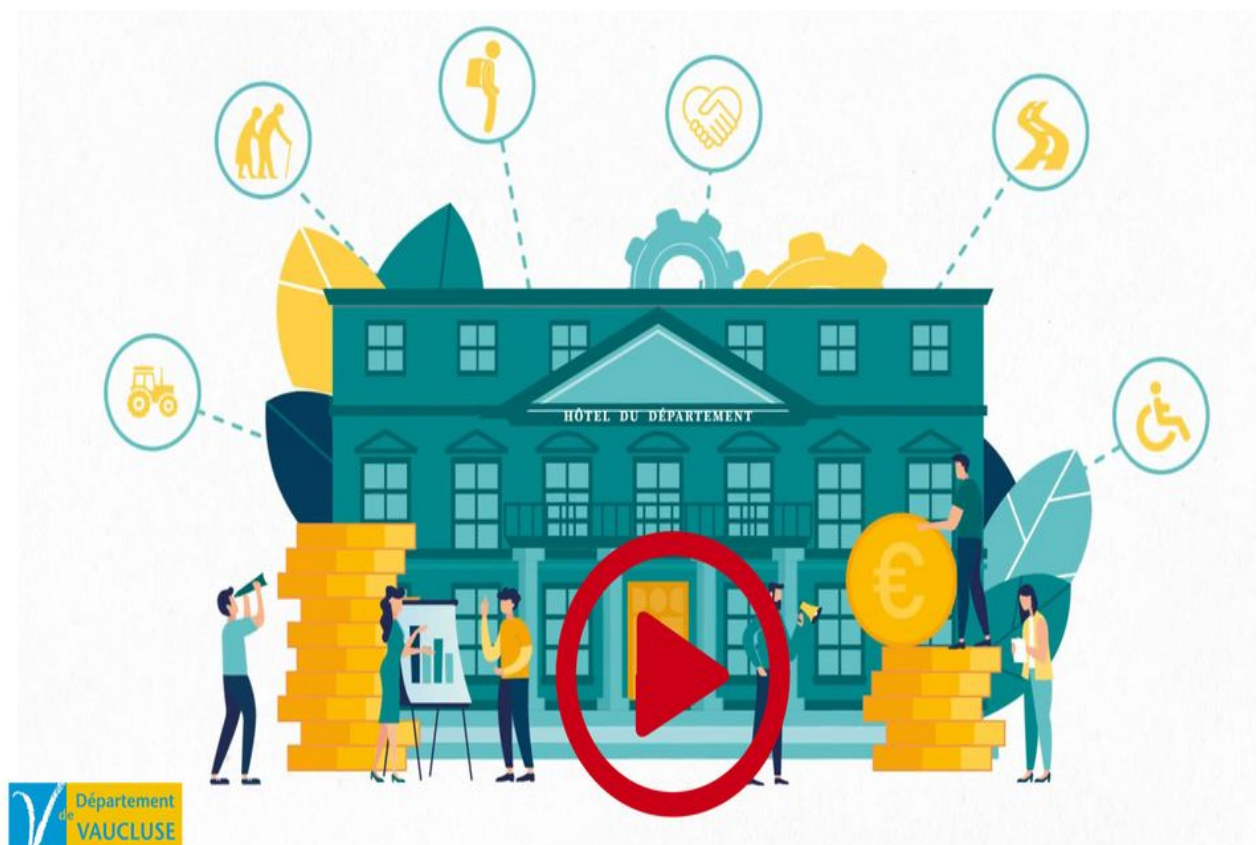
Pour 2020, le Conseil départemental de Vaucluse a néanmoins préparé un budget ambitieux, avec une enveloppe consacrée à l'investissement d'un montant inédit de 107 millions d'euros.

Ce budget préserve par ailleurs l'ensemble des politiques départementales de solidarité humaine et territoriale, en direction des personnes les plus vulnérables (allocataires du RSA, personnes âgées et personnes en situation de handicap) mais également des communes et des intercommunalités.

Il témoigne aussi de la volonté du Département de s'engager plus fortement encore dans le développement durable et la transition climatique et sociétale.

Une ambition qui traverse l'ensemble de ses politiques publiques, qu'il s'agisse de réduire l'impact sur l'environnement de ses propres services, de protéger les Espaces Naturels Sensibles ou de favoriser les déplacements doux (véloroutes, covoiturage) et les circuits courts dans le domaine alimentaire... Découvrez l'essentiel de ce budget 2020 à travers la vidéo qui lui est consacrée.

> En savoir plus sur le Budget Primitif 2020



DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE
Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09